

COMPTE-RENDU SUITE À RÉUNION D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE PAU

Du mercredi 23 janvier 2013

Au domicile de MME LETELLIER – 64000 PAU

Objet :

- l'aménagement quartier.

Membres Présents

Pour l'Association

Mr BAGUET Jean-Claude,
Mr SOUBERBIELLE-GRADA Jean,
Mme LETELLIER Karine,

Pour la Municipalité

Mme MAZZA Stéphanie
Mme MASSOU-FONTENEL Nathalie
Mr MAISON Jean-François
Mr Gamba

POINT SUR LES DEMANDES D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE

Nous débutons la réunion avec les doléances des riverains du lotissement :

- Concernant le manque de signalisation de la rue des bleuets (accessible face à l'entreprise CGCC) :

- Monsieur Gamba (responsable de l'aménagement de la voirie) nous propose de sceller une 1ère plaque à l'entrée de la rue des coquelicots et des bleuets sur laquelle il serait écrit – rue des bleuets de n°... à n°... Idem pour l'autre rue des bleuets. Ceci permettra de ne plus induire les visiteurs en erreur.

- Chemin Guilhem :

- Monsieur Gamba nous informe que les services de la municipalité ont déjà pris en compte les problèmes de vitesse en effectuant des relevés qui ont donc permis de confirmer ce phénomène. Il ne sait pas si un quelconque aménagement est prévu. Par contre, l'arrêt de bus présent sur cette artère bénéficiera d'un coup de pinceau.
- Absence de trottoir jusqu'à la rue Copernic : pas d'aménagement envisagé.

- Partie du lotissement Bleuets – Jonquilles – Myosotis – Mimosas :

- Nous étions partis sur la réalisation de marquages au sol et notamment des pointillés au niveau des virages, une peinture sur le trottoir à l'entrée du lotissement par la rue des bleuets pour interdire le stationnement sur une longueur de 15 mètres.
- Nous avons finalement convenu de passer notre lotissement en « zone 30 » pour essayer.

ATTENTION : lorsque ceci sera mis en œuvre, il y aura des opérations de police municipale et nationale qui vérifieront le respect de cette réglementation. Nous espérons ainsi limiter le nombre de personne traversant le lotissement.

J'insiste sur le fait que la mise en place de cette zone n'aura pas d'incidence sur les jeunes conducteurs qui, par les soirées d'été traversent le lotissement à vive allure.

Mme Mazza nous demande de vérifier s'il y avait une régularité dans ses passages et de prévenir la police nationale ...

DIVERS

– Mme Mazza nous informe qu'une lettre de Mme La Députée-Maire a été envoyée à Mr Allende Commissaire de Police le 07.01.2013 afin de le sensibiliser sur notre quartier notamment suite aux 36 faits délictueux relevés en 6 mois pour notre secteur.

Fait à Pau, le 1er février 2013.

Mme LETELLIER Karine.

Association Domaine des Jonquières et des Lilas.